

**URGENT : DATES ET LIEU DES RÉUNIONS STATUTAIRES DE LA CROIX-ROUGE ET
DU CROISSANT-ROUGE EN 2022**

Aux membres et observateurs du

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Genève, le 17 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Du fait des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19 et à ses répercussions profondes, je vous avais informés, en mars 2021, que le Conseil des Délégués du Mouvement serait reporté à 2022. À l'issue d'une évaluation approfondie de la situation sanitaire et des solutions pratiques pour accueillir nos prochaines réunions statutaires, j'ai le plaisir de vous informer que la Commission permanente, en coordination étroite avec les dirigeants de la Fédération internationale en ce qui concerne la 23^e session de l'Assemblée générale, a décidé de tenir le Conseil des Délégués à **Genève (Suisse) les 22 et 23 juin 2022**.

Nous espérons que chacun comprendra la décision de tenir le Conseil des Délégués et l'Assemblée générale de la Fédération internationale à Genève, au vu des circonstances exceptionnelles.

Je tiens à remercier chaleureusement les Sociétés nationales qui ont proposé d'accueillir les réunions statutaires en 2022. Je souhaite plus particulièrement exprimer la profonde gratitude de la Commission permanente envers les dirigeants, les volontaires et le personnel de la Croix-Rouge dominicaine pour la persévérance et le dévouement enthousiaste dont ils ont fait preuve en proposant d'accueillir les réunions statutaires du Mouvement suite à leur report en 2022. Nous espérons qu'une autre occasion de faire l'expérience de l'accueil chaleureux de la Société nationale des Caraïbes se présentera bientôt.

La lettre de convocation au Conseil des Délégués sera envoyée sous peu avec de plus amples informations.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



Mercedes Babé
Présidente